

La maison condamnée

(Adjutor Rivard)

Enfants, elle nous faisait peur ; nous n'osions l'approcher. Pourtant, la barrière donnant sur le jardin était ouverte ; mieux encore : arrachée de ses gonds, la barrière gisait par terre. Et personne pour interdire l'entrée ! Au retour de l'école ou de l'église – nous marchions alors pour notre première communion – il eût fait bon, la maison condamnée se trouvant à mi-chemin, s'y arrêter, s'asseoir sur les marches basses du perron. D'autant que dans le verger tout proche il y avait des prunes, des cerises à grappes, des pommes, des gadelles, qui mûrissaient au soleil, et que, dans le jardin, des fleurs, poussées au hasard du soleil et de la rosée, envahissaient les allées avec les herbes folles et s'ouvraient au petit bonheur. Tout cela était à l'abandon, sans maître, sans gardien. Mais nous passions, sans arrêter jamais, devant la maison condamnée : elle nous faisait peur.

Aussi, c'était, au bord du chemin, comme un tombeau. Des planches, grossièrement clouées en travers, barraient la porte et les fenêtres de la triste demeure. Jamais une fumée à sa cheminée de pierres ; jamais un rayon de soleil sur la planche de son seuil ; jamais une lumière à ses yeux clos. Aveugle et sourde, la maison abandonnée restait indifférente à la large diaprure des champs, comme au bruissement infini des prés ; froide et muette, rien ne pouvait la faire sortir de sa torpeur, et nulle voix humaine n'éveillait ses échos. Nulle voix humaine... mais, la nuit, n'avait-on pas entendu, dans le vent qui soufflait, venir de la maison morte des cris longs comme des plaintes ? Plusieurs l'affirmaient.

L'un de nous avait un jour proposé d'écarter les planches d'une fenêtre et de regarder en dedans. Mais nul n'avait osé. Il se passait peut-être, sous ce toit, des choses terribles ; derrière les fenêtres closes, des ombres sans doute remuaient ; et quelle terreur, si, l'œil à la vitre, nous avions aperçu, dans une chambre tendue de noir, un cercueil, un mort, et des cierges autour !... Le soir, nous passions de l'autre côté du chemin et détournions la tête, de peur de voir quelque chose. La maison était-elle donc hantée, comme la faisaient nos imaginations d'enfants ? Non, mais de vieux souvenirs glissaient le long de ses murs, et des âmes anciennes pleuraient lamentablement au fond de ses chambres vides. Autrefois, la maison condamnée avait été vivante et joyeuse ; joyeuse du rire des enfants nombreux et de la gaîté chantante des grands-pères, vivante du travail qui sanctifie les jours et fait les âmes fortes. Pendant un siècle et plus, les fils avaient succédé aux pères et possédé ce bien au soleil, et toujours la terre avait nourri leurs familles. Pendant un siècle et plus, les ancêtres les uns après les autres étaient nés, avaient vécu, étaient morts dans la maison aujourd'hui fermée ; et chacun, quand il était parti pour le grand voyage, avait laissé l'adieu de son regard s'en aller, par la fenêtre ouverte, vers le même champ et le même bouquet d'arbres.

Mais, un jour, le bien échut en partage à un fils en qui l'âme des aïeux ne devait point revivre. Celui-ci, chercheur d'une tâche moins rude, refusa à la terre le travail de ses mains et la sueur de son front. La terre se ferma ! Le pain manqua dans la maison ! Et lui, déjà déraciné, maudit la terre, qui pourtant ne demandait qu'à produire et que désolait la stérilité de ses friches. Attiré par le mirage d'un luxe facile, le mauvais habitant résolut de s'expatrier ; il vendit ses bêtes, ses meubles, son roulant de ferme ; puis, comme on cloue un cercueil, il barra les portes et les fenêtres de la maison paternelle ; il s'en alla...

Et depuis, la maison de l'émigré était fermée, condamnée, presque maudite, objet de terreur pour les enfants, de tristesse pour les voisins, de désolation pour la paroisse.

Ceux qui partent ainsi savent-ils bien ce qu'ils font, et qu'ils désertent un poste d'honneur, et qu'ils manquent à un devoir sacré ? Croient-ils ne laisser derrière eux qu'un toit sur quatre murs ? Ce qu'ils quittent, en vérité, et à quoi ils renoncent, c'est plus que cela : c'est le pays natal ; pour celui-ci c'est la montagne, pour celui-là la plaine, mais, pour tous, au flanc des collines ou dans la vallée, c'est la paroisse où s'écoula, paisible, la vie des anciens, l'église où se plièrent leurs genoux, la terre qui garde leurs os ; c'est la glèbe que les aïeux fécondèrent d'un rude et pénible labeur ; c'est le trésor des traditions familiales, les saines coutumes du foyer, le culte du passé, la religion du souvenir ; et c'est peut-être aussi le parler des ancêtres, hélas ! et le respect de leurs croyances... C'est tout le patrimoine ancestral qu'ils abandonnent, c'est la patrie qu'ils désertent !...

Et pourtant, ô Terre maternelle, je te prie de ne point maudire ceux qui sont partis. Tous ne sont pas des ingrats. Si quelques-uns t'ont reniée et t'oubliée dans la fumée des villes, ne sais-tu pas que, pour plusieurs, des drames douloureux purent seuls amener le dénouement du départ, et que de loin ceux-là te restent fidèles, rêvent encore de toi, t'aiment d'un amour plus fort que l'exil ? Chéris-les toujours, ô Terre, sous quelques cieux qu'ils peinent ; ils sont encore tes fils ; ils font vivre à l'étranger l'âme de la patrie ; ils continuent là-bas l'œuvre que tu appris à leur enfance.

Espère-les, aussi, bonne Terre ! Si l'exil, un jour, leur est dur, et si la Providence veut qu'ils te reviennent, accueille-les, clément et douce. Pour fêter leur retour, mets des fleurs plus fraîches au bord de tes routes, baigne tes champs dans une lumière plus chaude, fais-toi plus verdoyante et plus belle. Puis, ouvre-toi, facile, aux socs de leurs charrues ; reçois, mère féconde, la semence que leurs mains meurtries viendront épandre sur tes sillons ; et, joyeuse, germe encore, pour tes fils revenus, des blés lourds et hauts sur paille ; couvre tes prés d'herbe grasse ; emplis tes bois de rumeurs favorables ; et par toutes les fenêtres de la maison rouverte, fais entrer l'odeur, la bonne odeur de tes foins coupés !...

Adjutor Rivard, *Chez Nous. Chez nos gens*, Montréal, L'Action française, 1923, p. 39-46 (1^{re} édition : 1914)